

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

64

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

**Membres absents** : M. ALLAERT - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. OUAZANA

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### Festival Dièse - Année 2014 - Demandes de subventions

Madame Martin, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2006, la Ville organise, coordonne et finance intégralement le festival Dièse, tourné vers les nouvelles formes d'expression artistique et l'interprétation du patrimoine.

En 2012, pour la septième année consécutive, le festival Dièse a été présenté du 2 au 7 juillet dans le cadre d'une proposition culturelle complète. Fort d'une fréquentation de 20 960 participants, il rencontre un vif succès auprès des habitants de Dijon et de ses visiteurs, soit environ 30 % du public de l'édition 2012.

L'édition 2013 aura lieu du 3 au 7 juillet prochains. Les orientations portées par la Ville pour ce festival sont : la création contemporaine, le patrimoine, l'éco-responsabilité et l'accessibilité, dans un souci de toucher tous les publics.

Pour l'organisation de l'édition 2014 de la manifestation, la Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières, notamment de collectivités ou établissements publics, ou même de personnes de droit privé.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement de l'édition 2014 du festival Dièse ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**